



## **Fondations et distinctions**

### **1. Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha – Rapport du Comité de la Fondation Dr A. T. Shousha**

Le Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha est décerné à une personne ayant apporté la contribution la plus marquante à la lutte contre un problème de santé dans la région géographique où le Dr A. T. Shousha a travaillé pour l'OMS, à savoir la Région de la Méditerranée orientale.

Le Comité de la Fondation Dr A. T. Shousha s'est réuni l'après-midi du 6 octobre et le matin du 7 octobre 2016, pendant la soixante-troisième session du Comité régional de la Méditerranée orientale (Le Caire, 3-6 octobre 2016), sous la présidence de Son Excellence le Dr Ahmed Emad El Din Radi, Ministre égyptien de la santé (qui présidait le Comité régional).

Le Comité a examiné les candidatures soumises par l'Afghanistan, l'Égypte, l'Iraq, Oman et la République islamique d'Iran.

Les membres du Comité ont examiné les dossiers des cinq candidats et recommandé que le candidat d'Oman, le Dr Yasmin Ahmed Jaffer, soit proposé au Conseil exécutif à sa cent quarantième session pour l'attribution du Prix.

Si le Conseil confirme cette distinction, le lauréat recevra l'équivalent de 2500 francs suisses en dollars des États-Unis.

Le Dr Jaffer est honorée pour l'importante contribution qu'elle a apportée à la santé publique en Oman, en particulier dans le domaine de la santé de la femme et de l'enfant. Le Dr Jaffer est diplômée de la Faculté de médecine de l'Université de Bagdad (1983) et a obtenu une maîtrise en santé de la mère et de l'enfant à l'Institute of Child Health au University College London en 1989.

Le Dr Jaffer est actuellement Consultant et Conseiller principal auprès de la Direction générale des soins de santé primaires en Oman. De 1993 à 2014, elle a dirigé le Département de la santé familiale et communautaire au Ministère de la santé et supervisé à ce titre une vaste extension des services de santé destinés aux femmes et aux enfants. Parmi ses nombreuses réalisations, le Dr Jaffer a coordonné le Plan national de soins pour les femmes et les enfants et joué un rôle déterminant dans la création du programme national d'espacement des naissances, contribuant à mettre en place des politiques pour offrir un choix de méthodes contraceptives aux couples. Sous son mandat de Directeur du Département de la santé familiale et communautaire, le taux de fécondité total en Oman est passé de 6,9 en 1993 à 3,13 en 2007, la couverture des services prénatals a été grandement étendue et la part des accouchements ayant lieu à l'hôpital a considérablement augmenté.

Le Dr Jaffer a siégé a de nombreux comités nationaux de premier plan, y compris ceux sur les droits de l'enfant, la nutrition, la santé scolaire, l'assurance de la qualité, la mortalité maternelle et la santé de la mère et de l'enfant, et elle a contribué à l'élaboration de nombreuses politiques nationales, portant notamment sur la population et les ressources humaines, ainsi qu'au Code omanais sur la réglementation de la commercialisation de substituts du lait maternel et à la stratégie nationale en faveur des femmes. En tant que chercheur, elle a publié des articles dans de nombreuses revues nationales et internationales, en particulier dans le domaine de la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent.

## **2. Prix Sasakawa pour la santé – Rapport du Groupe de sélection du Prix Sasakawa pour la santé**

Le Prix Sasakawa pour la santé récompense pour des travaux exceptionnels et novateurs dans le domaine du développement sanitaire une ou plusieurs personnes, institutions ou organisations non gouvernementales. Il peut s'agir, par exemple, de la promotion de programmes de santé déterminés ou d'avancées notables en soins de santé primaires.

Le Groupe de sélection du Prix Sasakawa pour la santé s'est réuni le 25 janvier 2017 sous la présidence du Dr Ray Busuttil (Malte), Président du Conseil exécutif. Les autres membres du Groupe étaient le Professeur Nguyen Kim Tien, membre du Conseil exécutif désigné par le Viet Nam, et le Professeur Etsuko Kita, représentant le fondateur du Prix.

Les membres du Groupe de sélection ont étudié les dossiers de 15 candidats ainsi que les considérations techniques de l'administrateur sur chacune des candidatures. Ayant à l'esprit les Statuts et les principes directeurs régissant l'attribution du Prix, le Groupe a décidé à l'unanimité de proposer au Conseil exécutif que le Prix 2017 soit décerné au Dr Arslan Rinchin (Mongolie).

Si le Conseil confirme la distinction, le lauréat recevra, en tant que personne, US \$30 000.

Le Dr Rinchin, né en 1943, est honoré pour sa remarquable contribution aux progrès réalisés dans les soins de santé primaires en Mongolie.

Depuis 1971, le Dr Rinchin a consacré sa carrière à la lutte contre l'hépatite virale en Mongolie. Entre 1973 et 1978, il a mené des recherches sur l'antigène de surface de l'hépatite B (HBsAg) et sa détection, le HBsAg étant le premier marqueur de l'infection par le virus de l'hépatite B. Ses travaux ont permis de démontrer que l'hépatite B était endémique en Mongolie et qu'elle touchait principalement les enfants. À la lumière de ces conclusions, il a préconisé l'adoption rapide de pratiques sanitaires visant à réduire le nombre d'infections par le virus de l'hépatite B, notamment en améliorant la stérilisation du matériel d'injection et des instruments médicaux, et une augmentation des taux de la vaccination contre l'hépatite B. Cela a entraîné immédiatement, dès 1981, une légère diminution du nombre d'infections par le virus de l'hépatite B. Une nouvelle baisse a ensuite été observée suivant l'introduction en 1991 de la vaccination contre l'hépatite B dans le calendrier national de vaccination.

Le Dr Rinchin a publié des articles dans des revues nationales et internationales, et a lancé le Programme élargi de vaccination en Mongolie grâce au financement, qu'il a contribué à garantir, de l'OMS, de l'UNICEF et de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA).

Les fonds versés au titre de cette distinction seront utilisés pour : aider les acteurs non étatiques, le Centre national pour les maladies transmissibles et le Ministère de la santé à mettre en œuvre les programmes gouvernementaux visant à lutter contre l'hépatite A, B et C et à réduire la maladie ;

coordonner les activités visant à réduire la stigmatisation vis-à-vis des porteurs de virus de l'hépatite dans les familles, les écoles et sur les lieux de travail ; et sensibiliser à l'importance que revêtent l'amélioration des services de santé et des examens de laboratoire dans les établissements isolés et les meilleures pratiques pour éviter l'infection. Les fonds seront aussi consacrés à l'organisation de la Journée mondiale de l'hépatite et permettront de soutenir financièrement de jeunes chercheurs. Des lignes directrices seront élaborées pour régir l'utilisation de l'argent du Prix.

### **3. Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la santé – Rapport du Groupe de sélection de la Fondation des Émirats arabes unis pour la santé**

Le Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la santé récompense pour leur contribution exceptionnelle au développement sanitaire une ou plusieurs personnes, institutions ou organisations non gouvernementales.

Le Groupe de sélection de la Fondation des Émirats arabes unis pour la santé s'est réuni le 24 janvier 2017 sous la présidence du Dr Ray Busuttil (Malte), Président du Conseil exécutif. Les autres membres du Groupe présents étaient Mme Faeqa Saeed Alsaleh, membre du Conseil exécutif désigné par Bahreïn, et le Dr Mohammad Salim Al Olama, représentant le fondateur du Prix.

Les membres du Groupe de sélection ont examiné les dossiers des huit candidats, ainsi que les considérations techniques de l'administrateur sur les candidatures. Ayant à l'esprit les Statuts et les principes directeurs régissant l'attribution du Prix, le Groupe a décidé à l'unanimité de proposer au Conseil exécutif que le Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la santé 2017 soit attribué au Professeur Lõ Boubou Baïdy (Mauritanie).

Si le Conseil confirme la distinction, le lauréat recevra US \$20 000.

Le Professeur Lõ Baïdy est honoré pour l'importante contribution qu'il a apportée à la création du Centre national de transfusion sanguine et à la mise en place des services de transfusion sanguine, ainsi que pour son combat contre l'hépatite virale, le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles en Mauritanie. Le Professeur Lõ Baïdy, né en 1956, exerce depuis 2010 les fonctions d'inspecteur général de la santé au Ministère de la santé et occupe depuis 2006 le poste de président de la Faculté de médecine de l'Université de Nouakchott.

Au cours des deux dernières décennies, le Professeur Lõ Baïdy a assuré la disponibilité de banques de sang structurées dans tout le pays, y compris dans les structures hospitalières les plus reculées ; et a plaidé en faveur de l'introduction, en 2002, de la vaccination contre l'hépatite B dans le Programme élargi de vaccination. Grâce à ses efforts, le Programme a pu être étoffé davantage grâce à l'instauration de la vaccination contre l'hépatite dans les 24 heures qui suivent la naissance.

Le Professeur Lõ Baïdy a contribué à la création, en 2013, d'une structure nationale chargée de la lutte contre les hépatites virales. Il a aussi pris part à l'élaboration de stratégies de lutte contre le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles en dirigeant la coordination scientifique de deux enquêtes sociocomportementales et biologiques menées dans les groupes vulnérables en 2007 et en 2014.

#### **4. Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique – Rapport du Groupe de sélection du Prix Dr LEE Jong-wook**

Le Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique est décerné à une ou plusieurs personnes, institutions ou organisations gouvernementales et non gouvernementales ou autres organisations ayant apporté une contribution exceptionnelle à la santé publique.

Le Groupe de sélection du Prix Dr LEE Jong-wook s'est réuni le 24 janvier 2017 sous la présidence du Dr Ray Busuttil (Malte), Président du Conseil exécutif. Les autres membres du Groupe étaient le Dr Paulyn Jean Rosell-Ubial, membre du Conseil exécutif désigné par les Philippines, et M. Kim Inseong, représentant le fondateur du Prix.

Les membres du Groupe de sélection ont étudié le curriculum vitae et le parcours des 16 candidats et ont décidé à l'unanimité de proposer au Conseil exécutif que le Prix 2017 soit attribué à la Brigade médicale internationale Henry Reeve (Cuba).

Si le Conseil confirme la distinction, le lauréat recevra US \$100 000.

La Brigade médicale internationale Henry Reeve a été créée en 2005. Elle fait partie de l'unité de coopération médicale du Ministère cubain de la santé publique, qui possède elle-même plus de 40 années d'expérience de l'aide médicale.

La Brigade se compose de personnels de santé cubains (médecins et infirmiers) formés à la médecine des catastrophes et à la maîtrise des maladies infectieuses. Les équipes de volontaires ont une vaste expérience de la riposte aux catastrophes et aux flambées épidémiques d'envergure. Plus de 7000 volontaires sont intervenus dans des pays tels que l'État plurinational de Bolivie, le Chili, la Chine, El Salvador, l'Équateur, le Guatemala, Haïti, l'Indonésie, le Mexique, le Népal, le Pakistan et le Pérou. La Brigade s'est acquittée d'une mission importante lors de la flambée de maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest : plus de 250 professionnels de la santé ont ainsi dispensé des soins en Sierra Leone, en Guinée et au Libéria.

= = =